

Plan d'intervention économique aux États-Unis pour répondre à la COVID-19

2020-05-15

> Particuliers

■ Déclaration de revenus et paiements des impôts

- o Prorogation du délai pour produire la déclaration d'impôt fédérale qui passe du 15 avril 2020 au 15 juillet 2020¹, dont la 1040NR (déclaration d'impôt américaine pour un non-résident). Si le particulier a besoin de temps supplémentaire pour produire sa déclaration d'impôt, il peut compléter le formulaire 4868 afin d'avoir un délai supplémentaire automatique jusqu'au 15 octobre 2020.
- o Prorogation du délai pour le paiement des impôts dû le 15 avril 2020 au 15 juillet 2020. Aucun intérêt, ni pénalité ne s'appliquera durant cette période.
- o Le formulaire 8840 (« Closer Connection Exception Statement ») doit être produit au plus tard le 15 juin. Il ne semble pas avoir de prorogation de délai pour ce formulaire actuellement. Ce formulaire est utilisé pour les personnes qui ont passés plus de 182 jours aux États-Unis selon une règle de calcul.
- o **Note importante** : Il est important de vérifier si les états américains qui prélèvent des impôts se sont harmonisés avec la prorogation du délai de production de la déclaration et du paiement des impôts prévue par le gouvernement fédéral américain².
- o L'IRS a publié l'avis 2020-20³, annonçant qu'il accordera un délai de grâce de 60 jours aux « personnes admissibles » qui sont touchées par des prolongations involontaires de leur séjour aux États-Unis en raison de COVID-19. L'allègement accordé par l'avis 2020-20 permettra à ces personnes d'exclure jusqu'à 60 jours de présence physique aux États-Unis d'après le « Substantial Presence Test » pour 2020.

■ Prestation de secours (« Economic Impact Payment »)⁴

- o Les contribuables admissibles qui ont produit des déclarations de revenus pour l'année 2019 ou 2018 recevront automatiquement une prestation de secours unique pouvant atteindre 1200 USD pour les particuliers ou 2400 USD pour les couples mariés. Les parents reçoivent également 500 USD pour chaque enfant admissible.

Conditions : Les contribuables dont le revenu brut ajusté est égal ou inférieur à 75 000 USD pour les particuliers et jusqu'à 150 000 USD pour les couples mariés qui produisent des déclarations conjointes recevront le paiement intégral. Pour les contribuables dont le revenu est supérieur à ces montants, le montant du paiement est réduit de 5 USD pour chaque tranche de 100 USD supérieure aux seuils de 75 000 USD / 150 000 USD. Les contribuables célibataires dont le revenu dépasse 99 000 USD et 198 000 USD pour les couples sans enfants ne sont pas admissibles.

¹ <https://www.irs.gov/newsroom/tax-day-now-july-15-treasury-irs-extend-filing-deadline-and-federal-tax-payments-regardless-of-amount-owed>

² <https://www.taxadmin.org/state-tax-agencies>

³ <https://www.irs.gov/pub/irs-drop/rp-20-20.pdf>

⁴ <https://www.irs.gov/newsroom/economic-impact-payments-what-you-need-to-know>

➤ Sociétés et entreprises

- Prorogation du délai pour produire la déclaration d'impôt fédérale qui passe du 15 avril 2020 au 15 juillet 2020⁵. Si l'entreprise a besoin de temps supplémentaire pour produire sa déclaration d'impôt, il peut compléter le formulaire 7004 afin d'avoir un délai supplémentaire automatique jusqu'au 15 octobre 2020.
- Prorogation du délai pour le paiement des impôts dû le 15 avril 2020 au 15 juillet 2020. Aucun intérêt, ni pénalité ne s'appliquera durant cette période.
- Le 31 mars 2020⁶, un crédit d'impôt remboursable offert aux entreprises qui est conçu pour encourager les entreprises à garder leurs employés et à continuer de les rémunérer. Le crédit d'impôt remboursable correspond à 50% de la première tranche de 10 000 USD du salaire par employé payé par un employeur admissible dont l'entreprise a été financièrement touchée par COVID-19.
- Le 20 mars 2020⁷, en lien avec le « *Families First Coronavirus Response Act* » du 18 mars 2020, les sociétés de moins de 500 employés pourront bénéficier de crédits d'impôt remboursables leur permettant de compenser à 100 % les montants versés à leurs employés à titre de congé maladie ou de congé de garde d'enfant éligible et ainsi continuer à rémunérer leurs employés malgré leur absence. La mesure s'applique du 20 mars 2020 au 31 décembre 2020 et sa mécanique permet aux employeurs de se financer à même les retenues salariales.
- Le 20 mars 2020⁸, dans le cas du congé maladie, le crédit remboursable est équivalent à la rémunération normalement versée à l'employé, jusqu'à un maximum de 511 USD par jour, pour un maximum de 10 jours. Pour un employé qui prend soin de quelqu'un qui est atteint du coronavirus ou d'un enfant dont le service de garde ou l'école est fermé, l'employeur peut obtenir un crédit allant jusqu'au deux tiers de la rémunération habituellement versée, pour un maximum de 200 USD par jour, pour un maximum de 10 jours.
- Le 20 mars 2020⁹, les employeurs dont les employés se prévalent d'un congé pour s'occuper de leur enfant dont le service de garde ou l'école est fermé peuvent obtenir, en addition du crédit pour congé maladie, un crédit remboursable allant jusqu'à deux tiers de la rémunération habituellement versée à un employé, pour un maximum de 200 USD par jour et un maximum cumulatif de 10 000 USD par entreprise. Dans ce cas, 10 semaines de congé sont couvertes.

Dans tous les cas, les employeurs éligibles peuvent se prévaloir d'un crédit additionnel visant à couvrir le coût de maintien la couverture d'assurance de soins de santé de leurs employés pendant leur absence. Des crédits similaires sont offerts aux travailleurs autonomes.

⁵ [Supra note 1](#)

⁶ <https://www.irs.gov/newsroom/irs-employee-retention-credit-available-for-many-businesses-financially-impacted-by-covid-19>

⁷ CFFP, mise à jour Covid-19 : <https://www.irs.gov/newsroom/treasury-irs-and-labor-announce-plan-to-implement-coronavirus-related-paid-leave-for-workers-and-tax-credits-for-small-and-midsize-businesses-to-swiftly-recover-the-cost-of-providing-coronavirus>

⁸ [Ibid](#)

⁹ [Ibid](#)

➤ Sociétés et entreprises (suite)

- Au 31 mars 2020¹⁰, les entreprises peuvent obtenir un prêt d'urgence long terme (30 ans maximum) à 3,75 % d'un montant maximal de 2 M USD en vertu du programme « *Disaster Loan Assistance* » de la « Small Business Administration ».

➤ Autres mesures

- **Délai de production FATCA (modèle 1)**

Prorogation du délai de production de FATCA modèle 1 qui est passé du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2020.

© 2020 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.

La Banque Nationale du Canada (BNC) est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ne sont pas garantis par nous et pourraient être incomplets. Les opinions exprimées sont basées sur notre analyse et interprétation de ces renseignements et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des valeurs ci-mentionnées. La BNC peut agir à titre de conseiller financier, d'agent fiscal ou de souscripteur pour certaines des compagnies mentionnées aux présentes et peut recevoir une rémunération pour ses services. La BNC et/ou ses officiers, administrateurs, représentants, associés peuvent être détenteurs des valeurs mentionnées aux présentes et peuvent exécuter des achats et/ou des ventes de ces valeurs de temps à autre sur le marché ou autrement.

¹⁰ [U.S. Small Business Administration \[https://www.sba.gov/page/coronavirus-COVID-19-small-business-guidance-loan-resources\]](https://www.sba.gov/page/coronavirus-COVID-19-small-business-guidance-loan-resources).